

RÉNOVER POUR HABITER MIEUX



Adapter son logement
au handicap
et à l'âge avancé



Estérel Côte d'Azur Agglomération
vous aide à rénover votre logement
avec « **Rénover pour habiter mieux** »,
une opération visant à améliorer
les logements des cinq villes du territoire.

Pour quels travaux ?



TRAVAUX D'ADAPTATION À **LA PERTE D'AUTONOMIE OU AU HANDICAP**



Le dispositif « Rénover pour habiter mieux » propose un **accompagnement gratuit** et des aides financières pour **réaliser des travaux de rénovation lourde, énergétique**, mais aussi pour **adapter les logements à la perte d'autonomie** liée à l'âge ou au handicap. Accessible sous conditions de ressources, il s'adresse à tous ceux qui souhaitent améliorer leur cadre de vie.



AIDES POUR **ADAPTER VOTRE LOGEMENT**
AUX BESOINS DES PERSONNES
ÂGÉES OU HANDICAPÉES



AIDES FINANCIÈRES
AUX **TRAVAUX**
ET **ACCOMPAGNEMENT**

Pour qui ?



Propriétaires occupants
ou **locataires**

Conditions

- + Avoir des revenus modestes ou très modestes
- + Être âgé(e) de 70 ans ou plus (ou + de 60 ans sous condition de GIR)
- + Ou être en situation de handicap



À qui s'adresser ?

► **N° Vert 0 805 69 20 49** (SERVICE & APPEL GRATUITS)

renovation@esterelcotedazur-agglo.fr

+ **D'INFOS** : esterelcotedazur-agglo.fr/habitat/renover-son-logement